

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</p> <p>Séance du mardi 26 septembre 2017</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 14 septembre 2017, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mardi 26 septembre 2017 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamossset, Maire.</p>	<p>ID: 074-21-7400860-20170926-D-2017_09_26_08-DE</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 11 Présents : 07 Votants : 11 Délibération n°D_2017_09_26_08</p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamossset, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Philippe Marguerie, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier, M. Julien Verdier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. Patrick Falcoz à M. Alain Chamossset, M. Jean-Luc Barthod à M. Alain Cartier, M. Aurélien Chainé à Mme Raphaëlle Cons, Mme Maryline Derouet à M. Philippe Marguerie Absent excusé : / Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Philippe Marguerie est désigné pour remplir cette fonction.</p>	

Objet : Appel à la solidarité nationale de l'association des Maires de France avec les victimes de l'ouragan IRMA dans la zone Caraïbes

Monsieur le Maire donne lecture d'un communiqué de presse de l'association des Maires de France daté du 7 septembre 2017 par lequel l'association lance un appel à la solidarité suite au passage de l'ouragan IRMA dans la zone Caraïbes. Il souligne que plusieurs ONG sont mobilisées sur place.

Il ajoute que les associations départementales des Maires de la Guadeloupe et de la Martinique ont également ouvert des comptes bancaires spécifiques afin d'aider à la reconstruction des équipements publics essentiels à la population.

Au vu de la demande, le conseil municipal, par 7 voix pour, 4 voix abstentions, à mains levées, décide :

* de soutenir financièrement la zone Caraïbes à hauteur de 200 € (100 € pour l'association départementale des Maires de la Guadeloupe et 100 € pour l'association départementale des Maires de la Martinique) ;

* d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires.

Les crédits correspondants seront inscrits à l'article « 6574 – Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » du budget principal M14 de l'exercice 2017.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 03 OCT. 2017</p> <p>Et de la publication le : 03 OCT. 2017</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 03 OCT. 2017</p> <p>Le Maire,</p> <p>Alain CHAMOSSSET</p>
--	--

